

— Lesquelles ? demanda Antoine Mérant.  
 — Le « Cavalier Louis XIII, Yvonne, et la Tête d'Étude. »  
 — Vous avez raison, ce sont trois perles.  
 — Il m'a été impossible de lire sur la toile le nom de leur auteur.  
 — Voilà une modestie peu commune. Aujourd'hui, le moindre rapin étale au bas d'un tableautin des lettres gigantesques.  
 — Ce nom, vous le connaissez, vous, Mérant ?  
 — Je ne crois pas, monsieur.  
 — Alors le peintre à un correspondant à Paris ?  
 — Je consulterai mon registre après le déjeuner, si vous le souhaitez.  
 — Et vous réglerez immédiatement le prix de ces toiles... Ne marchandez point, elles sont ravissantes... Mais comme il ne faut pas que l'artiste perde le bénéfice d'une exposition qui peut lui attirer des commandes, vous laisserez durant les trois mois réglementaires les tableaux à leur place. Ils viendront ensuite dans ma galerie.

— Vos ordres seront suivis, monsieur.

Le déjeuner s'égaya. Mérant avait connu, aimé le père d'Athanase, c'était un homme bon et loyal, dont le jeune négociant apprécia à la fois le talent commercial et le caractère. Avec lui il pouvait s'entretenir d'un passé douloureux et cher, d'un avenir qu'il voulait rendre plus fécond pour autrui, sans crainte d'être incompris, ou de voir ses paroles répétées et commentées ailleurs.

Quand les cigares furent éteints, Antoine Mérant se leva :

— Je vais consulter mes registres, dit-il.

— Je monte avec vous, Mérant, le souvenir de ces trois toiles me poursuit ; vous me retrouverez dans la galerie.

Antoine se rendit dans le bureau spécial où un employé inscrivait l'entrée des œuvres d'art, le nom de leurs auteurs, le prix qu'ils en demandaient, puis le chiffre des ventes et la date des sorties.

Arrivé à cette ligne :

YVONNE, — CAVALIER LOUIS XIII, — TÊTE D'ÉTUDE.

Antoine Mérant ne trouva pas plus le nom du peintre que le maître des « Deux-Mondes » ne l'avait découvert sur les tableaux. Seulement, entre deux parenthèses, il lut : « s'adresser à Mlle Clotilde. »

— Mademoiselle Clotilde, répéta Antoine Mérant, où la découvrir dans la foule des jeunes filles occupées ici. Peut-être comptons-nous dix Clotilde... Allons me renseigner près de Mme Barnabé.

Il allait prendre le chemin de salons d'essayage et de vente, quand à la pensée de voir le visage anguleux de la veuve, il chercha le moyen d'arriver à son but sans subir l'ennui d'adresser la parole à cette revêche personne.

Avisant donc un jeune homme qui lui devait son entrée dans la maison, il lui dit en riant :

— Affrontez donc pour l'amour de moi la terrible Mme Barnabé, et veuillez lui dire que j'ai besoin de parler à Mlle Clotilde.

— J'y cours, répondit M. Auguste Lorin, joli garçon un peu trop coquet peut-être, mais cependant très laborieux.

Il trouva Mme Barnabé en proie à une sourde irritation nerveuse. Elle accusait en ce moment la nouvelle vendeuse de ne rien savoir draper avec goût sur les tables. La pauvre fille s'efforçait cependant de faire valoir les tons et les plis des étoffes, elle pliait, rangeait, s'occupant avec zèle, et réussissant mille fois

mieux à tout ce qu'elle faisait, quand la terrible veuve n'était plus là.

Mme Barnabé était l'épouvantaille de la jeunesse placée sous ses ordres. Déjà vieille, n'ayant jamais été jolie, elle se vengeait du temps qui fuyait, de la neige tombant sur sa chevelure, des premières fatigues de l'âge, par une recrudescence de dureté à l'égard des belles filles aux yeux bleus, aux cheveux noirs, aux tailles élancées qui ne semblaient pas toujours écouter ses reproches, et s'en allaient l'œil moqueur, la lèvre ironique, sans paraître l'entendre.

Elle avait pour habitude de choisir parmi les nouvelles venues un souffre-douleur sur qui retombaient ses railleries et ses cruautés froides. Elle s'attachait à celle-là tant que l'infortunée paraissait en souffrir ; puis quand l'habitude émoussait les traits méchants, que l'exemple de ses compagnes lui rendait un peu de courage, et qu'elle finissait par trouver la force de sourire et de railler à son tour, la Barnabé domptée se tournait vers une nouvelle victime.

En ce moment c'était le tour de Clotilde. L'extrême distinction de cette jeune fille, sa réserve récente, la douleur qu'on pouvait lire dans ses grands yeux tristes à chaque scène pénible, à chaque reproche immérité, lui faisait éprouver une jouissance cruelle à la cribler des traits de sa méchanceté.

Clotilde tressaillait sous son regard aigu, tremblait à sa voix, et ne se retrouvait elle-même qu'au moment où Mme Barnabé occupée de la surveillance générale la quittait pour aller ailleurs gourmander le zèle des jeunes filles.

Auguste Lorin, sans paraître s'apercevoir de la méchante humeur de Mme Barnabé, lui adressa son salut le plus correct.

— Madame, dit-il, M. Mérant a besoin de parler tout de suite à Mlle Clotilde, voulez-vous la faire prévenir.

La jeune fille passa rapidement la main sur ses yeux, et s'avança :

— Monsieur Mérant est le directeur de la partie artistique, n'est-ce pas ? demanda Clotilde.

— Oui, mademoiselle.

— S'il me fait demander, c'est qu'il s'agit des tableaux de mon frère... Je vous en prie, madame, permettez-moi de me rendre tout de suite à la galerie.

— Vous oubliez la vente, les clientes, mademoiselle...

— Je ne serai qu'un instant, un seul instant !

Auguste Lorin ajouta en s'adressant à Mme Barnabé :

— Monsieur Mérant n'aime pas attendre.

— Il n'a point d'ordres à donner ici, monsieur, entendez vous... Je consens cependant à ce que mademoiselle aille traiter avec lui cette affaire, à la condition qu'elle sera revenue dans dix minutes.

(A SUIVRE.)

Commencé le 12 avril 1883—No 172.

## INFORMATIONS

A partir d'aujourd'hui—(12 octobre 1882)—les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit : un an, \$1.00 ; six mois, 50 cents, payable d'avance ou dans le cours du premier mois. Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois.

Aux agents 15 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur les abonnements, payable à la fin du mois.

Nos abonnés actuels endettés voudront bien régler l'arrérage immédiatement, par là nous éviter la pénible nécessité de les retrancher de nos livres à l'expiration du terme de leur abonnement, et de remettre le compte à notre procureur pour collection.

Nous sommes en mesure de fournir tous les numéros parus depuis le 1<sup>er</sup> Janvier dernier, et même file complète (brochée) de l'année 1881, aux conditions ci-dessus.

MORNEAU & C<sup>ie</sup>. Editeurs,

101<sup>er</sup> 1886, Bureau de Poste.

No. 17 Ste Thérèse Montréal.